

id	Projet	SUJET	DEMANDE	Demandeur	DATEDEM	ETAT	DATEDEC	DECISION_CCO	DECISION_CT	DECISION_COPIIL	CNIG	ACTION	AFFECTATI ON	CIBLE
#482	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	GUID	Manche Numérique	14/11/18	report	14/11/18		14/11/18 : il y a un projet de ce type à l'étude avec InfraNum, mais c'est planifié la v2.1 15/11/18 : Une révision des règles de versionning et du process de montée en version est prévue pour différentes raisons et notamment revoir cette solution des tables patch. Mais le tout doit être traité de manière cohérente, ce sera à faire dans le cadre de la v2.1 qui de toute façon fera disparaître les tables patches v2.0.x. A noter l'arrivée de vues preview pour présenter une préversion de l'intégration des attributs patch dans les tables de référence en 2.1.				SBY	V2.1
#483	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	Tables patch	Noetika	14/11/18	report	14/11/18						SBY	V2.1
#488	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	Bug gracethd_91_patches.sql	Megalès Bretagne	22/11/18	résolu	23/11/18		Correction				SBY	V2.0.2-beta1
CTC#1	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	Pourquoi continuer à typer les nœud dans le MCD ? nd_type et nd_type_ep à rendre obsolète ?	CADaGEO	29/11/18	report	18/01/19		Besoin d'une consultation spécifique, donc v2.1					V2.1
CTC#2	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	Utilité des champs « date » pour t_cableline La table t_cable possède les mêmes champs, a rendre obsolète dans t_cableline ? Oui une table peut être mise à jour sans que l'autre le soit pour les puristes de la BDD, mais on parle bien dans la définition de la mise à jour de l'objet en base.	CADaGEO	29/11/18	rejet	18/01/19		NOK le dessin des câbles peut avoir son propre cycle de vie en dehors des câbles.					NC
CTC#3	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	Cassettes en tant que module tiroir : Aucune contrainte imposée sur la modélisation des tiroirs (MCD ou cas d'usage) avec ou sans cassette. Les deux cas sont donc possible.	CADaGEO	29/11/18	report	18/01/19		A traiter en v2.1 avec le cas d'usage alignements de fibres.					V2.1
CTC#4	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	t_adresse.ad_y_parc définition pas en concordance avec ad_x_parc	CADaGEO	29/11/18	résolu	18/01/19		Correction v2.0.2-rc1				CT	V2.0.2-rc1
CTC#5	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	cm_ndcode1 : nœuds spécifiques = ??? disjonction en fait parti ?; cas d'usage en cas de changement de cheminement lié à un type de coupe.	CADaGEO	29/11/18	report	18/01/19		Traitement à venir avec le cas d'usage GC. Application v2.1					V2.1
CTC#6	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	t_position.ps_1 : Code unique d'une fibre de la table t_fibre. (pour continuité route optique). Dans le cas d'un réseau FTTH (donc non maillé) les fibres seront alignées de ps_1 vers ps_2 dans le sens NRO vers PTO. • Pourquoi ajouter une contrainte dans la définition a vouloir les ordonner, alors qu'il s'agit uniquement d'une règle d'usage qui plus est spécifique aux réseaux FTTH ? Quel impact a part sur le contrôle ou un import dans un outil, mais qui est a même s'en occuper ? Qui plus est si l'outil tiers a cette contrainte il devra forcément réaliser un contrôle avant import et donc les recalculer.	CADaGEO	29/11/18	rejet	18/01/19		Nécessaire pour la compatibilité avec le SI de certains opérateurs, donc impossible de ne pas prendre en compte. A partir du moment où il y a une règle pour tous (en FTTH), chacun peut faire ses transformations pour intégrer dans son SI.					NC
CTC#7	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	Perdu dans les nouveaux attributs d'adresse... Très poussif les fibres FTTO et FON, surtout qu'ils ne se modélisent pas sous forme de SUF mais sous forme de Site technique.	CADaGEO	29/11/18	rejet	18/01/19		st_ad_code saute donc modélisation de FTTO/FON/OPE peut poser problème pour comptabiliser sur l'adresse. Nécessité de comptabiliser justement.					NC
CTC#8	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	t_equipement_patch202.eq_nom : erreur de copier coller dans la définition	CADaGEO	29/11/18	rejet	18/01/19		t_equipement_patch202 reportée à v2.1					NC
CTC#9	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	t_equipement_patch202.desc : erreur de copier coller dans la définition	CADaGEO	29/11/18	rejet	18/01/19		t_equipement_patch202 reportée à v2.1					NC
CTC#10	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	besoin aussi des connectiques pour les jarretières sur les équipement_ps_eq_code.	CADaGEO	29/11/18	report	18/01/19		t_equipement_patch202 reportée à v2.1					V2.1
CTC#11	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	t_infra_nature : définition ELE avec coquille : infrastructure et indifférenciée	CADaGEO	29/11/18	résolu	18/01/19		Correction v2.0.2-rc1				CT	V2.0.2-rc1
CTC#13	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	co_1_g00008 : coquille dans le def : zonde	CADaGEO	29/11/18	résolu	18/01/19		Correction v2.0.2-rc1				CT	V2.0.2-rc1
CTC#13	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	t_ptech_patch202.pt_codepro et t_ptech_patch202.pt_codeqst • Pourquoi ce cas particulier par rapport au codeext des autres tables ? En toute logique pt_codepro correspond au codeext ? Un autre gestionnaire devant faire forcément la relation avec le code du propriétaire, ils sont en capacité de retrouver l'information ?	CADaGEO	29/11/18	report	18/01/19		Report v2.1					V2.1

CTC#1 4	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	Type d'usage sur la fibre en attente au PBO Je comprends que c'est un palliatif à l'absence de route optique en début de projet, mais grosse contrainte... pourquoi de ce fait également l'appliquer au FTTO et FON qui ne sont (a priori) pas dans le même cas de figure qu'un déploiement FTTH concernant les informations disponibles à chaque phase du projet?	CADaGEO	29/11/18	rejet	18/01/19	Concerne les fibres FTTO et FON sur un déploiement FTTH. Nécessaire pour contrôler la cohérence de l'architecture fibre par rapport à la comptabilisation t_adresse et t_suf notamment.						NC
CTC#1 5	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	co_1_s00012 : Ouille, pas bcp de monde va accepter de le faire (sans outils ou flux)... dans quels cas un objet peut-il être supprimé ? Uniquement pour la phase MCO ou même pendant les phases de conception ?	CADaGEO	29/11/18	report	18/01/19	C'est l'usage normal des attributs abandon (pas d'autre solution), sauf que ça n'était pas clairement expliqué. Des travaux sont prévus autour des problématiques de mises à jour incrémentielles et seront traitées ultérieurement dans un cas d'usage. En attendant il faut bien pouvoir communiquer les suppressions d'objets. Sinon à chacun de déterminer les rebots de son référentiel pour le recomposer à partir d'un nouveau jeu extérieur.						cas d'usage mise à jour.
CTC#1 6	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	co_1_g00015 : Pourquoi dans le modèle ? pour check ? Pas d'accord pour les câbles abonnés. => pas compris la fin de la phrase «... sauf si l'intégralité des cheminements.» et « peut être précisée mais ne doit pas... »	CADaGEO	29/11/18	report	18/01/19	Cette contrainte est reportée à la v2.1 [CCO#27]						V2.1
CTC#1 7	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	co_1_g00009 : => dans le cadre de check ? Pourquoi dans le MCD ?	CADaGEO	29/11/18	résolu	18/01/19	C'est le report d'une contrainte préexistante dans le géostandard v2.0, donc on laisse. Par contre amélioration de la syntaxe pour être cohérent avec GraceTHD-MCD					CT	V2.0.2-rc1
CTC#1 8	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	co_1_g00013 : => sujet des nœuds a chaque limite de cheminement dans le cas d'un changement de coupe ; a reformuler	CADaGEO	29/11/18	résolu	18/01/19	Problème de la succession de cheminements. On laisse en 2.0.2, mais en 2.1.0 des précisions seront amenées, la fiche de cas d'usage GC est une priorité. cm_ndcode1 et cm_ndcode2 ont eu une précision de définition pour exclure les SP. En v2.0.2-rc1, ajout d'une définition pour SP dans l_noeud_type : "à réserver à des cas de noeuds non traités par les autres types". La description des disjonctions laisse des flous qui permettraient de mettre des disjonctions partout entre les cheminements, donc ajout d'une précision à co_1_g00012 (« Une disjonction doit avoir au moins 3 cheminements »).					CT	V2.0.2-rc1
CTC#1 9	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	co_1_m00015 : Des baies dans plusieurs locaux techniques ? Plus un cas d'usage qu'une contrainte ?	CADaGEO	29/11/18	résolu	18/01/19	Modification de la définition de la contrainte : « Les baies d'un site technique peuvent être dans un ou plusieurs locaux techniques (physiques ou fonctionnels). Si les accès (par exemple armoire multi-opérateurs) ou les usages sont différents (plusieurs SRO par exemple), il faut modéliser des locaux fonctionnels. »					CT	V2.0.2-rc1
CTC#2 0	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	définition t_baie : ajouter l'explication pour les verticales des fermes optiques et compartiments des armoires de rue ou de coffrets hébergeant des tiroirs optiques et/ou des équipements.	CADaGEO	29/11/18	résolu	18/01/19	Modification de la définition de la table t_baie : « Regroupe la liste des baies, des verticales de fermes optiques, de compartiments d'armoires de rue ou de coffrets contenus dans les locaux techniques. (1 enregistrement par item). »					CT	V2.0.2-rc1
CTC#2 1	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	co_1_m00016 et co_1_m00017 : => Sans parler du pb de modélisation (à la lecture on pense que tout tiroir doit avoir des cassettes, or il n'y a pas de contrainte), pas d'accord sur modélisation de toutes les cassettes, il se peut que des modules ne soient pas posés en même temps que le tiroir (c'est l'intérêt du tiroir à module). A reformuler « tous les modules existants... »	CADaGEO	29/11/18	résolu	18/01/19	Modification de la définition de la contrainte co_1_m00016 : « Les tiroirs optiques (ou têtes optiques) (table t_tiroir) disposent d'autant d'instances dans la table t_cassette que de modules (ou plateaux de têtes optiques). Tous les modules doivent être modélisés. »					CT	V2.0.2-rc1

CTC#2 2 / CCO#2 8	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	co_1_m00019 : => Pas d'accord pour l'imposer dans le standard, plutôt dans la grille de remplissage ?	CADaGEO	29/11/18	résolu	18/01/19	st_idpar précise "Inutile pour des infrastructures tierces". Donc on peut supprimer cette contrainte. st_section et st_idpar : suppression dans la définition de « Si le site technique accueille des SUF, alors la valeur doit être égale à l'attribut ad_idpar de l'adresse de ces SUF. » car peu probable qu'un ST ayant des SUF soit la propriété du MOA.	CT	V2.0.2-rc1
CTC#2 3	cas d'usage modélisat ion des types d'usage fibre	gracethdmc_use case_modelisatio n_types_usages_ fibre_v0.05.pdf	si GFU en tant que site technique, pourquoi présent dans t_adresse qui derrière permet de traiter les SUF.	CADaGEO	29/11/18	résolu	18/01/19	comment seront raccordées les adresses, il est nécessaire de pouvoir comptabiliser la répartition des SUF en fonction de l'évolution du projet. De plus il n'est effectivement pas écrit dans MCD que les locaux FTTO et GFU n'ont pas de SUF. Donc retrait de la phrase « LES SUF ne concernent que le FTTH, donc pas de SUF pour le FTTO. »  si c'est une adresse qui passe intégralement en FTTO ou FON sur architecture FTTH, il faut bien modéliser tout de même des SUF sinon si on ne fait que des ST, on perd le lien avec les AD (st_ad_code obsolète) qui ne peuvent se raccrocher à un ND sans SF. Les SF ne typent pas le mode de racco (service) mais avec t_position de départ on sait que c'est FTTO ou FON.  Ajout d'une contrainte co_1_m00025 pour spécifier que tous les sites raccordés dans le cadre d'un déploiement FTTH, même FTTO, GFU et FON, doivent être modélisés avec	CT	V2.0.2-rc1/gracethdmc_usecase_modelisation_types_usages_fibre_v0.06
CTC#2 4	cas d'usage modélisat ion des	gracethdmc_use case_modelisatio n_types_usages_ fibre_v0.05.pdf	ps_usetype : => pas d'intéret pour FTTO, FON	CADaGEO	29/11/18	rejet	18/01/19	Voir réponse CTC#23 + utilité de distinguer FTTO et FON afin de contrôler l'ingénierie et la cohérence avec AD, SF et BP.	CT	NC
CTC#2 5	cas d'usage modélisat ion	gracethdmc_use case_modelisatio n_habitat_collectif_v0.06	Erreur page 9 et 19, de usecase_modelisation_habitat_collectif ; pas de ZP07 et les autres semblent décalés :	CADaGEO	29/11/18	rejet	18/01/19	OK corrigé	CT	gracethdmc_usecase_modelisation_habitat_collectif_v0.07
CTC#2 6	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	l_site_type_log=FTTH : Pas compris le nom et la définition (site avec des SUF?) => j'imagine qu'il s'agit des sites qui accueillent les PBO immeuble	CADaGEO	29/11/18	résolu	18/01/19	OK corrigé : « Les habitats collectifs avec PBI (PBO Immeuble) ou PMI (PM Immeuble) nécessitent d'instancier un site technique de type logique FTTH en plus des SUF. Ce site technique permettra de placer les PBI dans des locaux techniques. »	CT	V2.0.2-rc1
CTC#2 7	d'usage modélisat ion habitat	gracethdmc_use case_modelisatio n_habitat_collectif_v0.06	on retrouve pas les valeurs de l_site_type_log	CADaGEO	29/11/18	résolu	18/01/19	P12 : suppression de la définition dans le use case car encore mouvante. « Ajout d'une valeur à l_site_type_log pour st_typelog : 'FTTH', 'HABITAT COLLECTIF FTTH'. »	CT	gracethdmc_usecase_modelisation_habitat_collectif_v0.07
CTC#2 8	GraceTH D-MCD	V2.0.2-beta1	co_1_m00023 : => Toujours d'actualité pour st_ad_code vu que obsolète ?	CADaGEO	29/11/18	résolu	18/01/19	Non, supprimée. Voir CTC#23	CT	V2.0.2-rc1

CCO#9	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_adresse : st_nombat et se_nombat à intégrer, st_hexacle à ajouter	CC	13/11/18	résolu	17/01/19	17/01/19 : OK laisser chercher en urgence justifications. Sinon on reporte en v2.1	20/01/19 : pas de retours, on laisse en rc1, ce sera plus simple de retirer en release finale que d'ajouter si le besoin persiste. Le CCO avait validé en séance le 13/11/18. 17/01/19 : cherche justificatifs (MFO, PJA) sinon report 2.1 13/11/18 : - st_hexacle : OK - st_nombat : doublon de lt_bat et plus cohérent avec la nouvelle définition de ad_nombat. - se_nombat : On peut considérer que quand un site d'émission (support) est modélisé, s'il faut les infos d'adressage, alors il faut modéliser le site technique qui correspond. Nécessite un usecase Radio, donc il pourrait être prudent d'attendre la v2.1.0 pour le dépôt des adresses postales pour les SE, on laisse se_ad_code en attendant la v2.1.0.						Étudier + consulter.	SBY	V2.0.2-rc1
CCO#10	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_adresse : nouvelle proposition pour ad_nbl* et ad_nbpr* pour tenir compte du fait qu'il n'y a pas d'adéquation entre les types de locaux et les types de « services » (ad_nbpr* ou ad_nbfo*?).	CC	13/11/18	résolu	17/01/19	17/01/19 : modifications en séance + validation. 13/11/18 : nouvelle proposition pendant la phase de consultation beta1.	17/01/19 : modifications en séance + validation. 13/11/18 : à étudier mais nécessite une nouvelle consultation si OK					Étudier + consulter.	SBY	V2.0.2-rc1	
CCO#12	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_adresse : ad_rbal : laisser en v2.1.0. v2.0.2 suffit avec ad_idatimn sauf qu'il faudrait une date très lointaine (standard) pour qu'il n'y ait pas de doutes.	CC	13/11/18	report	17/01/19	17/01/19 : il y a déjà date prévisionnelle sur t_adresse, donc on peut se débrouiller. Report v2.1.	17/01/19 : CCO n'a pas non plus de traces des échanges sur ce point. On reporte 2.1. 13/11/18 : à étudier mais nécessite une nouvelle consultation si OK								V2.1
CCO#13	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_adresse : infos cadastres à passer en obsolète	InfraNum	13/11/18	rejet	13/11/18		13/11/18 : impossible. Des gens l'utilise, c'est utile.				Il faut laisser.				
CCO#14	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_adresse : nomenclature SNA des noms de voies à imposer.	CC	13/11/18		13/11/18		13/11/18 : la proposition est « règle de grille de remplissage ». Eventuellement évolution de la définition d'attribut, mais risqué en cours de route (historique). Besoin de consultation.								V2.1
CCO#15	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_suf_type : Préciser les définitions des types de SUF et la comptabilisation de ad_nbpr*		13/11/18	rejet	13/11/18	Préciser les définitions des types de SUF et la comptabilisation de ad_nbpr* et voir avec le CNIG s'il serait possible de faire passer des évolutions directement de la bêta à la RC sans repasser par une consultation	20/01/19 : les définitions des SUF sont OK en beta1. Impossible de ne pas passer par consultation pour accélérer la dispo de la v2.0.2							SBY	
CCO#16	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_organisme : syndicis unipropriétaires : pb avec CNIL.	CC	13/11/18	report	17/01/19	17/01/19 : OK pour standby 2.0.2 et report 2.1 afin de laisser le temps de collecter plus d'informations.	17/01/19 : on continue en v2.0.2 avec le fonctionnement précédent. Voir à l'usage si on apporte des évolutions en v2.1 13/12/18 : - ad_gest : voir avec Richard si c'est plus clair vis à vis du CNIG pour les données perso. Les syndicis unipropriétaires sont des noms de personnes. Mais les opérateurs ne partagent pas cette donnée publiquement, donc a priori pas de soucis CNIL. - sf_resid : les opérateurs ne l'utilisent pas. grille de remplissage N. - ad_prop : les opérateurs a priori n'utilisent pas. Conditionnel pour les grands bailleurs. grille de remplissage C.				04/01/19 : RMI doit se renseigner. Approche trop préventive. Dans le cadre du RGPD, si on formalise les échanges pour être OK avec RGPD. Les conditions de transmission de l'information doivent être très claires.				V2.1
CCO#17	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_zsro_patch202 : révision de la définition Interop demandée par les constructeurs.	CC	13/12/18	rejet	13/12/18	17/01/19 : OK pour ne pas modifier de définitions Interop. 13/12/18 : désaccord intégrateurs/opérateurs. Opérateurs ont besoin. InfraNum veut préciser les règles de calcul.	13/12/18 : Intégration de la définition Interop en l'état, ce n'est pas à GraceTHD de modifier les définitions Interop. Par contre on remonte le besoin de règles de calcul.								
CCO#18	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_tech_patch202 : Abandon de lt_nom (impact usecase SRO coloc)	CC	13/11/18	report	13/12/18	16/01/19 : report 2.1 13/12/18 : solution conçue avec le CCO, mais retropédalage. InfraNum n'en veut pas.	16/01/19 : idem 13/12/18 13/12/18 : report en v2.1 mais grosse réserve sur la pertinence de ne pas proposer cette solution qui serait disponible pour qui en aurait besoin + espace de précision de l'usage des locaux fonctionnels. 13/11/18 : à étudier.							SBY	V2.0.2-rc1 / V2.1

CCO#19	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_tech_patch202 : Abandon de lt_typerphy (impact usecase SRO coloc)	CC	13/11/18	report	13/12/18	16/01/19 : favorable rejet mais OK pour report analyse du besoin en v2.1 13/12/18 : solution conçue avec le CCO, mais retropédalage. InfraNum n'en veut pas.	13/12/18 : report en v2.1 mais grosse réserve sur la pertinence de ne pas proposer cette solution. Impose reprise use case SROL. 13/11/18 : à étudier.				SBY	V2.0.2-rc1 / V2.1
CCO#20	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_ptech_patch202 : pt_codepro et pt_codegst à retirer. Demande InfraNum, opérateurs avaient validé séance précédente et plusieurs toujours favorables.	InfraNum	13/11/18	report	13/11/18	16/01/19 : OK pour le report 2.1.	17/01/19 : OK pour report 2.1 13/11/18 : à étudier mais pour ne pas perdre plus de temps, renvoi vers 2.1.0 dans le cadre de l'ajout généralisé de ces attributs + nettoyage codeext.				SBY	V2.0.2-rc1 / V2.1
CCO#21	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_ptech_patch202 : pt_local à supprimer, ça parle de local alors que point technique.	InfraNum	13/12/18	résolu	13/12/18		13/12/18 : OK suppression.			Étudier	SBY	V2.0.2-rc1
CCO#22 / #486	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_cable : définition cb_fo_util et cb_fo_disp. A priori pas mûr côté InfraNum et débat Redmine (#486)	InfraNum/Circuit/Tactis/AN T Conseil	13/11/18	résolu	17/01/19	17/01/19 : InfraNum envoie sa dernière proposition, répondra sur Redmine. SBY analyse et voit si on tente une intégration rc1 ou report v2.1. Possibilité de tenter en rc1 et ne pas maintenir en release finale si ça provoque des réactions.	20/01/19 : intégration de nouvelles propositions de définitions d'InfraNum avec quelques aménagements. Les précisions InfraNum ne sont pas intégrées dans la définition pour limiter les risques de retour. Il sera possible d'intégrer cela en fiche de cas d'usage, puis en v2.1. 17/01/19 : analyse retours nouvelle version InfraNum, si délicat, on n'intègre pas. Sinon on peut faire machine arrière pour la release finale. 13/11/18 : avis préalable, pas mûr, donc 2.1.0 ?			SBY	V2.0.2-rc1	
CCO#23	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_ebp : bp_ca_nb : chg définition pour gérer les plateaux (cf. FAQ)	InfraNum	13/12/18	report	13/12/18	16/01/19 : OK report 2.1 13/12/18 : report v2.1 (« pas utile pour constructeurs, pour opérateurs pour rapprocher du nombre de cassettes. »)	13/12/18 : OK pour report 2.1.0 même si on considère que c'est tout à fait préférable d'appliquer en v2.0.2 car déjà présent dans la FAQ.				SBY	V2.0.2-rc1 / V2.1
CCO#24	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_position_patch202 : ps_lin, ps_col, ps_nom à ne pas conserver.	InfraNum	13/11/18	report	13/11/18	16/01/19 : confirmation qu'on reporte en v2.1, attente des retours d'InfraNum alignements de fibres pour traiter cela. 13/12/18 : confirmation qu'il n'y a pas de convergence InfraNum, donc report v2.1	16/01/19 : OK on reporte. 13/11/18 : modules de plusieurs lignes ou monoblocs posent problème. Soit 2.1, soit on maintient parce que ça répond à des besoins.		suppression de la v2.0.2	SBY	V2.0.2-rc1 / V2.1	
CCO#25	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_position_patch202 : ps_usetype : FTTH Pro : on abandonne la distinction on garde FTTH / FTTE / FTTO	InfraNum	13/11/18	résolu	13/11/18	abandon de FTTH PRO, maintien de la distinction FTTH / FTTE / FTTO	16/01/19 : OK on abandonne.				SBY	V2.0.2-rc1
CCO#26	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_equipement_patch202 : InfraNum demande de ne pas maintenir cette évolution.	InfraNum	13/11/18	report	17/01/19	17/01/19 : OK pour la suppression 2.0.2 et report 2.1 13/12/18 : besoin du « mode d'emploi » pour appliquer (par exemple clim dans les types d'équipements alors que pas dans une baie). Donc NOK.	13/12/18 : relégation en 2.1.0 pour répondre aux attentes d'InfraNum mais avis contraire, ces attributs étant un progrès et sans risque de mauvaise évolution. 13/11/18 : c'est le guide de démarrage qui indiquera qu'il ne faut pas demander les équipements dont la collectivité n'est pas propriétaire. Attention tout de même, ça veut dire qu'on ne peut restituer		suppression de la v2.0.2		V2.0.2-rc1 / V2.1	
CCO#27	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	Contrainte g00015 (cheminement pour tout cableline) : axiome : OC qui fait le racco final, donc on n'a pas le GC.	CCO	13/11/18	report	17/01/19	17/01/19 : OK pour reléguer en v2.1 et analyser avec le cas d'usage GC.	13/11/18 : renvoi en 2.1 pour traiter avec un cas d'usage. Pour l'instant on laisse la note dans la FAQ.					V2.0.2-rc1 / V2.1
CCO#28 / CTC#2	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	contrainte m00019 : parle de t_adresse alors que déport vers patch. Modifier la définition de cette contrainte.	CT/CCO	13/11/18	résolu	13/11/18		20/01/19 : st_idpar précise "Inutile pour des infrastructures tierces". Donc on peut supprimer cette contrainte. st_section et st_idpar : suppression dans la définition de « Si le site technique accueille des SUF, alors la valeur doit être égale à l'attribut ad_idpar de l'adresse de ces SUF. » car peu probable qu'un ST ayant des SUF soit la propriété du MOA. Voir CTC#22 13/11/18 : OK					V2.0.2-rc1
CCO#29	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	L_avancement : InfraNum revient sur leur demande d'ajout d'ajout de PRE-ETUDE.	InfraNum	13/11/18	résolu	13/11/18		20/01/19 : suppression 13/11/18 : avis préalable favorable.				SBY	V2.0.2-rc1
CCO#30	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	t_zsro_patch202 : zs_znlong déclassé 2.1.0 réglementaire donc passer 2.0.2.	CCO	13/11/18	résolu	13/11/18	13/12/18 : ajouter cet attribut utile aux opérateurs et vu dans le cadre de l'analyse interop 3	13/12/18 : OK, c'est un oubli v2.0.2-beta1. 13/11/18 : avis préalable favorable. Vérifier le nom de l'attribut.				SBY	V2.0.2-rc1

CCO#3 2	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	ne pas maintenir ad_x_parc, ad_y_parc	InfraNum	13/12/19	rejet	17/01/19		17/01/19 : ces attributs peuvent avoir des usages, c'est le rôle de la grille de préciser s'ils doivent être renseignés.					
CCO#3 3	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	ne pas maintenir pt_section, pt_idpar	InfraNum	13/12/19	rejet	17/01/19	17/01/19 : InfraNum a pris note de la décision du Copil. Et OK pour maintenir ces attributs notamment pour limiter le risque de validation CNIG.	17/01/19 : ces attributs peuvent avoir des usages, c'est le rôle de la grille de préciser s'ils doivent être renseignés.	10/01/19 : peut avoir un usage, donc on laisse				
CCO#3 7	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	Nomenclatures / Niveaux de référencement - Préciser que les projets en cours n'ont pas à prendre en compte ces règles qui ne sont que des exemples, et ne sont pas un standard.	InfraNum	13/11/18	résolu	17/01/19	17/01/19 : OK v2.0.2-rc1 13/12/18 : ne pas intégrer d'illustration dans MCD mais renvoyer vers une future fiche de cas d'usage. 13/11/18 : modifier la fiche de cas d'usage en prenant les précautions nécessaires dans la formulation	13/12/18 : suppression de l'illustration pour renvoyer vers fiche de cas d'usage nomenclatures en préparation.				SBY	V2.0.2-rc1
CCO#4 0	GraceTH D-MCD	v2.0.2-beta1	MCD_Nomenclatures : « Codes d'organismes et de références » : ne pas inciter les collectivités à l'usage de GraceTHD-Data.	InfraNum	13/12/18	résolu	13/12/18	16/01/19 : modifications en séance 13/12/18 : InfraNum pense que les 2 tables ne peuvent être maintenues de manière collaborative.	16/01/19 : modifications en séance 13/12/18 : MCD_Nomenclatures : « Codes d'organismes et de références » : très brève présentation de GraceTHD-Data spécifiant que c'est une expérimentation en version bêta.				SBY	V2.0.2-rc1
CCO#4 1	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	Erreur dans la définition des tables patch t_sitetechn_patch202, t_ltech_patch201, t_ptech_patch202, t_position_patch202, t_sitesection_patch202.	Orange	31/01/19	résolu			OK, vu cette erreur en reportant les évolutions dans le géostandard la semaine dernière. C'était déjà noté et corrigé dans la prochaine version.					
CCO#4 2	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	Oubli cb_ba1 manque à la définition de t_cable_patch201	Orange	31/01/19	résolu			OK, corrigé.					
CCO#4 3	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	multiples indications erronées dans la colonne v2.0.2 de MCD_Attribut.	Orange	31/01/19	résolu			Décalages dans gracethd-mcd-v2.0.2-rc1_doc_r01, gracethd-mcd-v2.0.2-rc1_source_r01 est correct.					
CCO#4 4	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	cs_bp_code obligatoire.	Orange	31/01/19	résolu			C'est une anomalie de la v2.0.1 qui n'a jamais été relevée. Nous avons modifié cela en v2.0.1, mais apparemment il y a eu problème dans l'application de la modification.					
CCO#4 5	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	Qu'en est-il de pt_local ?	Orange	31/01/19	résolu			Proposition de le maintenir avec correction de la définition "Si besoin, informations complémentaires de localisation du point technique". Nous avons besoin d'ajouter des informations de localisation pour les points techniques que l'on ne peut localiser à l'adresse ou trouver facilement.					
#495	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	raisons de la suppression t_equipement_patch202 en v2.0.2-rc1 ?	CADaGEO	01/02/19	rejet	22/03/19		Arbitrage Copil. Préconisation : retour de cette évolution dans la version finale. Des utilisateurs ont besoin de cette évolution pour faire évoluer l'écosystème GraceTHD.	ARBITRAGE 5 : le COPIL a de nouveau repoussé cette évolution à la v2.1.0.				

			Concernant sf_type et ad_nbxxxx: Il y a un lien direct entre le type de SUF et les nombres de locaux de la table t_adresse (ou t_adresse_patch202) Ainsi: La somme des SUF de type RESIDENTIEL rattachés à une adresse est égale à ad_nblhab La somme des SUF de type PROFESSIONNEL rattachés à une adresse est égale à ad_nblpro La somme des SUF de type ENTREPRISE rattachés à une adresse est égale à ad_nblent La somme des SUF de type GFU rattachés à une adresse est égale à ad_nblpub La somme des SUF de type TECHNIQUE rattachés à une adresse est égale à ad_nbltec La somme des SUF de type OPERATEUR rattachés à une adresse est égale à ad_nblope J'ai un doute sur PUBLIC GFU Est-ce que ces 2 termes font bien référence à la même notion ? (Si c'est le cas, pourquoi ne pas utiliser les mêmes mots dans les noms de champs ?)	Claire Guillaume	04/02/19	résolu				Au début de la conception de la v2.0.2 les ad_nbl* et ad_nbrpr* étaient corrélés entre eux et avec sf_type. Les ad_nbrpr* correspondant à des "types de service" (ex : un SUF public peut être rattaché de différentes manières), la corrélation a été supprimée avec sf_type et les ad_nbrpr*.  Pour le cas sf_type='U' (pour GFU) et le nouveau ad_nblpub, effectivement on a une petite incohérence puisqu'un GFU est un "type de service", un local/SUF n'étant pas de type GFU mais devrait être public. ad_nbrprgu par contre Normalement on devrait modifier le libellé et la définition de l_suf_type='U'. Mais afin de laisser le temps d'un retour d'expérience sur ces nouveaux ad_nbl* et ad_nbrpr* et d'analyser l'impact, je note ce besoin d'évolution pour la v2.1. En attendant j'ajoute à la définition de ad_nblpub "Mettre en cohérence avec sf_type='U.'" et je fais de même pour les définitions de tous les autres attributs ad_nbl*.  Il y a aussi un héritage d'autres imprécisions comme habitation/résidentiel par exemple. Donc je laisse cela tout cela à une v2.1.0.					
#496.1	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1		Claire Guillaume	04/02/19	résolu			Logiquement oui ! Somme des (ad_nbl* X nb fo) = somme des ad_nbrprxxx.  J'ajoute une contrainte dans la grille de contraintes. co_1_s00014: La somme des attributs ad_nbl* multipliée par le nombre de fibres raccordant ces locaux doit être égale à la somme des attributs ad_nbrpr*.	ARBITRAGE 3 : pas de décision en séance sur ce point. Application de la préconisation du Comité Technique.					
#496.2	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	Cohérence somme des nb_fibre*ad_nbxxxx et la somme des ad_nbrprxxx ?	Claire Guillaume	04/02/19	résolu	22/03/19								
#497	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	NOK avec st_ad_code et nd_voie obsolètes + t_sitetech_patch202.	Megalys Bretagne	06/02/19	rejet	22/03/19		Pas mûr donc on laisse tous les sites raccordés au réseau dans t_adresse, soit on laisse sf_ad_code et st_ad_code. Limite le pb de doublon. nd_voie NOK Covadis/CNIG.	ARBITRAGE 1 : le COPIL maintient ces évolutions beta1/rc1.					
#498	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	Pour cartographier les cassettes dans les tiroirs il faut vs_elem_cs_ti_ba_tl_st_nd qui utilise ps_ti_code.	Megalys Bretagne	06/02/19	résolu			OK vue initialement identifiée pour intégration définitive en v2.1.0 mais le retrait de cs_ti_code permet de rajouter dès la v2.0.2.						
#499	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	Onglet SRC_Classes_Patch: les définitions des lignes 12, 13, 14, 17 et 18 sont erronées (erreur de copier/coller)	Megalys Bretagne	06/02/19	résolu			Voir CCO#41						
#500.1	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	Modification des nouvelles définitions de cb_fo_disp et cb_fo_util. Notre vision est celle exprimée par InfraNum	Ariège + Egis	08/02/19	résolu	22/03/19		Arbitrage Copil. Voir #486. Favorable au maintien de cette évolution qui est un progrès et qui pourra être perfectionnée dans une version ultérieure. Proposition d'ajout de définitions dans un glossaire pour préciser les usages.	ARBITRAGE 2 : le COPIL a décidé d'ajouter « continuité optique (jusqu'au PM pour le FTTH) »					
#500.2	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	- N'ayant pas vu de champs pour « les fibres à usage technique », mais seulement des locaux à usage technique, faut-il comprendre que les sites techniques (caméra sur fibre, pilotage d'éclairage publique, IoT, ...) sont comptabilisés dans les fibres FTTE ? Ceci irai à l'encontre de la remarque ci-après où le FTTE ne recense que des entreprises. D'autre part je ne pense pas que ces équipements prendront un abonnement FTTE.	Ariège + Egis	08/02/19	résolu	22/03/19		Les types de locaux/SUF et les types de raccordements (services) sont décorrelés. Le type de local/SUF ne contraint pas obligatoirement le type de raccordement. Pour clarifier, ajout à la définition de ad_nbltec : "Des locaux dédiés à un usage technique peuvent être raccordés en FTTH pro, FTTE, GFU ou autre".	ARBITRAGE 3 : pas de décision en séance sur ce point. Application de la préconisation du Comité Technique.					
#500.3	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	ad_nblpro : peut-être précisé dans la définition, ou le futur glossaire, que les locaux professionnels sont les locaux non identifiés comme éligibles à une offre de raccordement spécifique (FTTE). On doit avoir ad_nblpro + ad_nblent = nombre total d'entreprises sur la ZANRO ou ZASRO.	Ariège + Egis	08/02/19	résolu	22/03/19		Proposition : préciser la définition actuelle « Nombre de locaux professionnels. Les locaux d'entreprises (SUF) identifiés comme éligibles à une offre de raccordement spécifique (FTTE, FTTO, FON) sont comptabilisés dans l'attribut ad_nblent. » en ajoutant « et ne doivent plus être comptabilisés dans ad_nblpro » + finalisation fiche use case.	ARBITRAGE 3 : pas de décision en séance. Application de la préconisation du Comité Technique.					

#500.4	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	Y a-t-il un lien entre ad_nat (Booléen à Oui si le site n'est pas une propriété privée) et ad_nblpub. Si ad_nat = site public, doit-on avoir le même nombre de sites publics si on compare ces deux champs ?	Ariège + Egis	08/02/19	résolu			ad_nat est la nature de l'adresse, pas du logement/SUF. Les bâtiments publics ne sont pas concernés par l'impôt contrairement aux autres bâtiments que l'on retrouve dans MAJICIII, c'est . Une adresse privée peut comporter des SUF publics. Donc pas de lien systématique entre ad_nat et ad_nblpub. Modification de la définition de ad_nat pour clarifier : "0 si le site est une propriété privée, 1 si c'est un bâtiment public. A l'échelle du local, qu'ils soient présents dans un bâtiment public ou privé, les locaux à usage public sont modélisés par des SUF de type public (sf_type) et à partir de la v2.0.2 peuvent être comptabilisés avec ad_nblpub."						
#500.5	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	st_hexacle, st_nombat, se_nombat : Certain délégataire demande à fournir l'Hexacle de l'adresse du SRO et NRO. Etant donné que les sites techniques sont sortis de la table t_adresse, le st_hexacle et voir le st_hexaclv peuvent être nécessaires.	Ariège + Egis	08/02/19	rejet	22/03/19		La préconisation du Comité Technique : 'ajouter st_hexaclv, mais avec arbitrage du COPIL.	ARBITRAGE 4 : le COPIL a décidé de ne pas intégrer st_hexaclv en v2.0.2 faute de cas d'usage de cette donnée identifiés en séance.					
#501.1	GraceTH D-MCD	gracethdmc_usecase_modelisation_types_usages_fibre_v0.06.pdf	A la lecture du document gracethdmc_usecase_modelisation_types_usages_fibre_v0.06, je suis surpris du tableau de dimensionnement p.11. En l'état on peut comprendre qu'une entreprise ou un site public n'est pas éligible (pas dimensionné en tout cas) pour un accès FTTH classique (ou FTTH PRO) ce qui me semble contraire aux pratiques et à la réglementation.	Tactis	21/02/19	rejet	22/03/19		C'est juste un exemple aussi basique que possible pour illustrer l'introduction de la distinction notamment du FTTE et des GFU. Mais les "divergences" d'interprétation des points suivants expliquent probablement cette remarque.						
#501.2	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	Proposition : Egalité entre les attributs ad_nbprxxx et nombre de t_suf du type concerné.  A noter : - Je propose donc une équivalence stricte entre ad_nbprxxx et t_suf. Cela me semble nécessaire et compatible avec l'historique (en effet sur de nombreux projets nb_prxxx a été abandonné pour ne conserver que ad_nbxxx et t_suf étant donné la confusion initiale sur les définitions). ad_nbprxxx devient donc une manière de résumer la table t_suf sur t_adresse. - ad_nbxxx dénombre les "locaux" = "bâtis" et doit rester cohérent avec cette définition - Nous n'avons pas une réelle compatibilité avec les versions précédentes : si on intègre une t_adresse 2.01rc1 dans une base 2.01, on aura des adresses sans locaux.	Tactis	21/02/19	rejet	22/03/19		Alors plusieurs choses. - "ad_nbxxx dénombre les "locaux" = "bâtis" est une fausse affirmation. Local = SUF (et non bâti). - "Je propose donc une équivalence stricte entre ad_nbprxxx et t_suf" : c'est là qu'intervient le principal problème. Lorsqu'il a été choisi en Comité Consultatif Opérateurs (avec InfraNum) de transformer les attributs ad_nbpr" en comptabilisation de fibres et plus en comptabilisation de prises, les participants avaient validé comme postulat qu'il n'y a pas de cas de présence de plusieurs PTO dans un SUF. Hors ce postulat est faux.  J'ai donc passé ce point en arbitrage au COPIL en préconisant de maintenir les ad_nbprhab et ad_nbprpro en comptabilisation de prises (en précisant PTO) et d'introduire des attributs ad_nbfo" pour comptabiliser les fibres sur le même principe que l'évolution ad_nbpr". Le COPIL a rejeté cette proposition, on maintient donc la transformation des ad_nbpr" en comptabilisation de fibres et plus de prises.	ARBITRAGE 3 : rejet de la proposition de maintenir les attributs ad_nbprhab et ad_nbprpro en comptabilisation de prises (PTO) et introduction d'attributs ad_nbfo" à la place. Les attributs ad_nbpr" vont comptabiliser désormais des fibres et non des prises.					
#501.3	GraceTH D-MCD	v2.0.2-rc1	Pas de double compte dans ad_nbxxx (une entreprise est éligible au FTTH mais d'aura pas un ad_nblhab pour autant).	Tactis	21/02/19	résolu	22/03/19		OK, ajout d'une contrainte. co_1_s00013: Tous les SUF (locaux) doivent être comptabilisés dans les attributs ad_nbl" mais ne peuvent être comptabilisés qu'une fois dans un seul de ces attributs.	ARBITRAGE 3 : pas de décision en séance sur ce point. Application de la préconisation du Comité Technique.					
#502	GraceTH	v2.0.2-rc1	cs_bp_code obligatoire.	Tactis	01/03/19	résolu			OK. Voir CCO#44.						